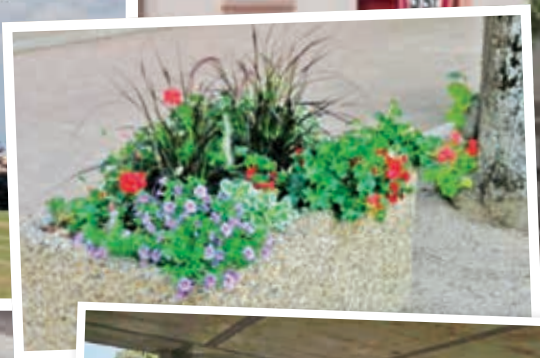


Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Juillet 2016

N°31



Sommaire

Le mot du maire	page 2
Vie communale	page 3
Projets et réalisations	pages 4 à 6
Vie communale	pages 7 et 10 à 20
Budget	pages 8 et 9
Etat civil	page 20
Calendrier	page 21
Vie associative	pages 21 à 31
Mémo utile	page 32

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

- Lundi 13 h30 à 16 h30
- Mardi, Jeudi, Vendredi
8 h30 à 11 h30
- Fermé le Mercredi
- Samedi 9 h à 11 h



MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

mairie-lapeyrousemornay.fr



Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
atelier image 26210 Epinouze

Avec la parution de ce nouveau bulletin, nous constatons que le temps passe vite et que l'année 2016 s'égraine : déjà le mois de juin.

Dans quelques jours, la place du village se videra et les abords de l'école se feront silencieux. Pendant plusieurs semaines Lapeyrouse, comme de nombreux villages, va vivre au ralenti. Les enfants vont pouvoir souffler un peu après une dernière période un peu longue. Les parents vont, s'ils travaillent, devoir s'organiser différemment. Les activités proposées par les nombreuses associations feront elles aussi une pause, souvent jusqu'à la mi septembre. Seul le jeu de boules continuera de connaître une bonne fréquentation avec nos aînés qui se retrouveront régulièrement en profitant de l'ombre des platanes. Cet espace sera lui aussi investi certains soirs d'été par de petits groupes de copains profitant de leurs congés et de la douceur de l'air pour s'affronter à la pétanque.

Depuis le début de l'année plusieurs temps de rencontres ont été proposés avec la population et pourtant nous entendons encore « je ne savais pas... », cette remarque plus ou moins amicale qui nous est faite est surprenante au vu des efforts déployés par la mairie pour communiquer avec les habitants : site internet, bulletin municipal, journaux locaux, réunions publiques, réunions de quartiers, « flyers » dans les boîtes aux lettres...

Peut être que le flux d'informations de toutes natures qu'il soit tue l'information et qu'il est de plus en plus difficile de prioriser les événements selon leur importance.

C'est ainsi que des réunions de concertations ou d'informations se tiennent en comités restreints ou que des événements de qualité ne rencontrent pas le succès qu'ils méritent. Au gré de ces divers supports et rencontres nous souhaitons simplement vous informer de l'avancée de nos projets, vous exposer nos difficultés à mener à bien telles ou telles actions ou réalisations, vous faire partager notre vision des choses. Les avis recueillis sur divers sujets qui vous touchent ou vous préoccupent, nous permettent également d'avancer dans l'intérêt général de notre commune.

Depuis le début de l'année l'équipe municipale s'est réunie régulièrement en dehors des conseils municipaux pour travailler sur de nouveaux projets ou pour poursuivre les chantiers décidés pour notre commune : PLU, mise en place des îlots de propreté, travaux de réfection de la salle des fêtes, mise en accessibilité des bâtiments communaux...

Tous ces projets seront impactés par une baisse significative des dotations de l'état, qui impose aux collectivités des arbitrages drastiques dans les décisions prises ou à prendre. Dans le même temps les réglementations changent, les normes ne cessent d'évoluer ce qui engendre des coûts supplémentaires non négligeables pour les petites communes que nous sommes.

Il nous faudra être inventifs et solidaires dans les années à venir afin de contenir notre budget tout en permettant à notre commune de se développer.

Avant de repartir plein de dynamisme en septembre, je conclurai cet édito en vous souhaitant de passer de bonnes vacances en espérant que soleil et chaleur arrivent enfin.

Bel été à chacune et à chacun d'entre vous.

Nicole DURAND

Maire de Lapeyrouse-Mornay

ECOLE - La sirène d'alerte du Plan Particulier de Mise en Sûreté a été déplacée dans la cour de la maternelle et une nouvelle installée dans le couloir de l'élémentaire.

Le transport pour une visite de la caserne de Moras le 11 mai pour les quatre classes élémentaires a été pris en charge par la Mairie, la Sté FINAND a assuré le déplacement. Une participation financière à la sortie scolaire des CE1-CE2-CM1 avec nuitées les 2 et 3 juin a été validée.

La piste de Prévention routière prévue le 12 mai dernier a été annulée et reportée en septembre.

Une commande de dictionnaires pour les élèves partant en sixième a été effectuée, ils ont été remis lors de la fête de l'école le 24 juin.

Une demande de marquage au sol avec marelle et jeux divers a été faite par l'équipe enseignante, ces travaux seront programmés pendant les grandes vacances.

CHALEUR dans les classes : Afin de pouvoir avancer sur ce dossier et arriver à une solution, un relevé manuel de températures dans les salles de classes a été mis en place à la rentrée des vacances de Pâques. Le conseil n'a pas retenu la proposition de mise à disposition d'enregistreurs par la Ste CO-TIB, compte tenu du coût.

CANTINE - GARDERIE - PÉRISCOLAIRE - Les inscriptions des enfants à la cantine, à la garderie et aux TAP se font depuis les vacances de Pâques par internet. Un début difficile pour ce nouveau mode d'inscriptions malgré le temps considérable passé à sa mise en place par le secrétariat de Mairie. Des adresses mail de parents qui ont tardé à être communiquées malgré de multiples relances et ce afin de permettre la mise à jour des données des familles. Des permanences pour la démonstration du logiciel qui ont mobilisé peu de monde. Des délais d'inscriptions toujours non respectés qui font que les inscriptions ne sont pas validées dans les temps. Sans compter quelques bugs informatiques pour ce nouveau service mis en place par la communauté de communes Porte de DrômArdèche et hébergé par le SIVU des InfosRoutes.



TAP : Pour les activités périscolaires, la fréquentation des enfants est restée sensiblement la même tout au long de l'année : de 19 à 25 enfants pour les maternelles et de 37 à 48 enfants pour les élémentaires selon les jours (plus de fréquentation les mardis).

Activités proposées tout au long de l'année scolaire : Multi sport, Volley, Hand, Baby-Gym, ateliers créatifs, construction de jeux, anglais, histoire de l'art, poterie, informatique, musique, Hip-hop, Karaté, ...

Nous travaillons déjà à la recherche d'intervenants pour la prochaine rentrée.

Un complément d'achat de jeux pour les temps de garderie et des activités périscolaires a été effectué et mis en place aux vacances de Pâques.

Cantine : Environ 80 enfants ont déjeuné chaque jour à la cantine cette année. La prise des repas s'effectue en deux services, le premier concerne les maternelles et le deuxième les élémentaires. Pour la rentrée prochaine, une nouvelle tarification vient de nous être adressée par les Ets GUILLAUD traiteur, laquelle nous obligera à revoir les tarifs dès le mois de septembre.

Le nouveau règlement du périscolaire qui regroupe la cantine, la garderie et les temps d'activités périscolaires sera remis aux familles avant les vacances scolaires et devra être retourné avec la fiche de renseignements au plus tard le jeudi 28 juillet, au secrétariat de Mairie.

Les inscriptions seront faites par internet pour la rentrée prochaine.



RECENSEMENT

Nous tenons à remercier une nouvelle fois les habitants pour l'excellent accueil qu'ils ont bien voulu réserver à nos deux agents recenseurs.

VOIRIE - Nous avons eu le plaisir de rencontrer en Mairie le Vice Président du Département en charge des routes, M. André GILLES le 22 mars dernier, accompagné de Mme Emmanuelle ANTHOINE conseillère départementale du canton Drôme des Collines, et de M. Eric SZABO de la Direction des déplacements au Conseil Départemental, afin de reparler du projet Voie Nouvelle. Ce dossier, toujours non abouti devait faire l'objet d'un nouveau chiffrage de la part des services du département dans le mois suivant notre rencontre. Après avoir relancé les services, le devis devrait enfin nous parvenir dans la première quinzaine de juin.

La RD 121 fera l'objet d'une réfection de la couche de roulement la deuxième quinzaine de juillet entre Hauterives et les limites du département en direction de Pact.

Pour le programme de voirie 2016, la commission a retenu la réfection du chemin de la Marette, la remise en état de l'accès aux bouches à clefs sur la route du Centre Vignoble, l'achat de 5 tonnes d'enrobé tiède à répartir sur les voies communales et la remise en état d'un trottoir route de Beaurepaire. Notre commune est éligible cette année aux amendes de police : cette somme qui nous est allouée doit obligatoirement financer des équipements améliorant la sécurité. Aussi nous avons décidé d'équiper notre commune de radars pédagogiques : des devis ont été demandés.

ÉGLISE - Suite au nettoyage des chenaux effectué sur l'ensemble des bâtiments communaux en janvier dernier par l'entreprise DILM, la remise en état des chenaux de l'église s'avère nécessaire : des devis ont été demandés.



STADE/TENNIS - Le portail en place à l'entrée du stade sera déplacé au tennis. Le tourniquet d'accès au tennis sera remis en place et la clôture séparative remplacée. Un nouveau portail sera mis en place pour l'accès au stade. Tous ces travaux seront réalisés par l'entreprise Luc Papat.

LOGEMENTS ÉCOLE - L'éclairage de la montée d'escalier a été refait et modifié : ces travaux ont été confiés à l'entreprise Dupont. La société Monduel a procédé au remplacement de la cabine douche du logement nord.

AIRE DE JEUX - Le devis de l'entreprise Luc Papat est retenu pour le remplacement de la grille côté place de la Paix et une partie de celle située avec une propriété mitoyenne. Des devis ont également été demandés pour la remise en état du sol souple, très endommagé, sous le toboggan.

SALLE DES FÊTES - Une convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage a été signée entre le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme), la communauté de communes Porte de DrômArdèche et la commune pour ce projet. Le conseil a retenu le cabinet RAMADIER de Livron pour l'accompagner dans ces travaux de rénovation et mise aux normes. La demande de permis de construire, le chiffrage de



l'avant projet devraient nous parvenir courant du mois de juin. Les dossiers de demandes de subventions seront déposés dès le mois de septembre. Nous espérons un démarrage des travaux en début d'année 2017.

ÉCLAIRAGE PUBLIC - Des travaux seront réalisés quartier Montanay afin de sécuriser l'accès à l'abri bus. La mise aux normes de certains candélabres devra être également réalisée, l'entreprise Mabboux en charge de l'éclairage public sera contactée.

RIVIÈRES - Des travaux d'entretien comprenant des enlèvements d'embâcles et des interventions sur la végétation ont été réalisés dernièrement sur Oron par l'équipe rivière de la Communauté de Communes. Les travaux sur Dolon au niveau de la traverse devraient se dérouler prochainement : c'est l'entreprise Marchand qui a été retenue pour les effectuer.

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

DÉRATISATION - L'entreprise Zappa est intervenue en février pour effectuer cette prestation pour le même coût que l'an dernier.

DÉSHERBAGE - L'entreprise Laquet est intervenue les 25 et 26 mai dernier pour effectuer les travaux de désherbage.

FAUCHAGE/ÉLAGAGE - L'entreprise Gabillon (la moins disante) a été retenue pour le fauchage et l'élagage des haies le long des voiries communales. Le premier passage a été effectué semaine 23, le deuxième le sera en septembre prochain.

FLEURISSEMENT - Les conseillers municipaux avaient choisi le samedi 30 avril pour effectuer les plantations sur la place du village et continuer les aménagements de ronds-points. Nous tenons à remercier M. Robert PALAIS pour son coup de main toujours très apprécié dans ces moments-là.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS - Samedi 16 avril, dès 8 heures, munis de gants et de sacs poubelle, les groupes de bénévoles se forment par secteur. Ils partent traquer dans les bois, le long des routes et des chemins, les déchets de tous genres laissés par des personnes peu soucieuses de notre environnement.

Vers 11 heures, tous se retrouvent sur la place afin de charger véhicules et remorques pour la déchetterie avec un constat positif : une diminution des volumes collectés ce jour là.

Merci à tous les bénévoles jeunes et moins jeunes qui ont participé à cette opération pour la propreté de notre village.

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

COMMUNAUX - Suite à la loi handicap du 11 février 2005 et afin de mettre en conformité les bâtiments communaux, il a été décidé de confier au Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme, par le biais d'une convention, l'établissement de l'agenda d'accessibilité.

Mairie, Eglise, Bibliothèque, Salle des Associations, Salle de réunion (étage), Salle des Fêtes, Garderie, Poste, Maison du sport sont concernées par l'agenda d'accessibilité programmé.

Le descriptif des travaux à réaliser et une estimation des coûts ont été établis par le CALD. La commune devra programmer ces travaux sur une période de 3 années.

ILÔTS DE PROPRETÉ

- Une réunion publique a été organisée à la salle des fêtes le 4 mai dernier par le SIRCTOM.

Quatre sites ont été retenus pour accueillir ces nouveaux équipements :

- Le Village (côté ouest du cimetière),
- Montanay (ancienne route départementale),
- Boisvieux (à droite après le Pont du TGV en direction de Pact),
- Les Morelles/Les Brosses (en bordure du Chemin des Accacias).

Les travaux d'installation pourraient commencer dès le mois de juillet pour une mise en service des nouveaux équipements en septembre.



50 et 62 av. Jean Jaurès
38270 BEAUREPAIRE

Tél. 04 74 84 70 03
Fax 04 74 84 64 35
E-mail : smb@smb38.fr

E.G.H Electricité Générale Hernandez

Electricité habitat / bâtiment
Maintenance, dépannage industriel
Automatisme de portail, domotique
Chauffage, climatisation
Alarme intrusion...

Bois-Vieux - 26210 LAPEYROUSE MORNAY
Tél. : 04 75 03 59 90 / Port : 06 82 59 24 47
E-mail : e.g.h@orange.fr



PERSONNEL - Deux nouveaux agents ont rejoint notre collectivité :

- Mme Laure GENTIL depuis le 1^{er} avril, au secrétariat de mairie et occasionnellement à l'Agence Postale Communale pour 28 heures hebdomadaires

- M. Denis GRIFFAY au 1^{er} juin dernier pour assurer le remplacement de Maurice. Ce dernier ayant fait valoir ces droits à la retraite, il quittera ses fonctions le 30 juin prochain. Nous lui souhaitons une bonne retraite, et de mettre à profit ce nouveau temps libre pour se consacrer à sa passion au milieu de ses vieux outils et de son musée.

La commission du personnel a travaillé sur la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Ce dernier se décompose en deux parties : l'IFSE (indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise) et le CIA (complément indemnitaire annuel). Ce dossier est en attente de validation par la commission technique paritaire. Suite à l'arrêt d'un agent à l'école, une personne a été recrutée pour assurer son remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le planning de certains agents a dû être modifié également.

REFUGE DE GERBEYS - La convention avec ce refuge situé à Chonas l'Ambellan a été renouvelée pour l'accueil des chiens errants.

MÉDIATHÈQUE DE ST-VALLIER - La convention avec la médiathèque départementale a été reconduite pour une durée de deux ans.

MÉMOIRE DE LA DRÔME - Le conseil décide de renouveler son adhésion pour l'année 2016 à cette association.

MOTION - Une motion a été prise lors de la séance du conseil du 18 février dernier concernant le maintien de la trésorerie Le Grand Serre/Moras à Hauterives. En effet, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a pris la décision de fermer trois postes de trésoreries dans le Nord Drôme celle de Le Grand Serre/Moras à Hauterives, celle de St-Rambert-d'Albon et celle de Tain l'Hermitage. Ces trois trésoreries seraient regroupées avec celle de St-Vallier. Le conseil unanime a demandé à ce que cette décision soit revue et que ce service de proximité soit maintenu. Une rencontre des Maires concernés par ces fermetures avec le Directeur Général des Finances Publiques de la Drôme a eu lieu le 18 mai dernier dans les locaux de la communauté de communes. Nous n'avons pas à ce jour de retour sur la décision prise à l'issue de cette réunion.

EXTINCTEURS / DÉFIBRILLATEURS - Les vérifications annuelles ont été effectuées sans aucune réserve ni obligation de renouvellement de matériel.

PLACE J. CAVALLI - L'entreprise BATI PRO a effectué des travaux de maçonnerie avec la remise en état des scellements des caniveaux en avril dernier.




Groupama
Toujours là pour moi.
Assurances Toutes Professions
Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites
Jean-Claude BONIN
LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53
n°ORIAS 7014929 www.orias.fr
Entreprise régie par le code des assurances

Old style garage

Olivier
26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL

- Au terme des travaux menés par la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de la Drôme et par le Préfet, la nouvelle cartographie (faisant suite à l'arrêté préfectoral du 25 mars dernier) intégrerait bien le syndicat des eaux Epinouze / Lapeyrouse. Il n'y aurait donc pas de fusion avec le Syndicat intercommunal des eaux Valloire-Galaure dans l'immédiat. Notre revendication aurait donc bien été prise en compte et nous ne pouvons que nous en féliciter. D'ici le 31 décembre 2016, le Préfet prendra les arrêtés de périmètres définitifs, avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2017. Le schéma sera alors le cadre de référence de la carte intercommunale pour une durée de 6 ans.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

- Définition du PCS - Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile.

Pourquoi ?

Avoir un Plan Communal de Sauvegarde, immédiatement opérationnel sur sa commune, est vivement recommandé afin de ne pas être pris au dépourvu, en cas de survenance d'un risque naturel ou technologique.

Comment ?

Elaboré à l'initiative du maire, le PCS a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence,

et avec le plus de précision possible une répartition des tâches entre les différents acteurs. Le Plan Communal de Sauvegarde de Lapeyrouse-Mornay abordant les risques d'aléas climatiques est terminé.

La CCPDA a souscrit gracieusement à toutes les communes un abonnement auprès d'une agence de veille météorologique (MY PREDICT). Nous vous conseillons vivement de télécharger son application.



L'application pour smartphone « Mypredict » destinée aux particuliers, vous permet d'être informés en temps réel sur les risques diagnostiqués par l'équipe d'experts de Predict et d'être conseillés sur l'attitude à adopter pour leur sauvegarde et ce en se conformant aux consignes et actions engagées par leurs mairies et par les autorités

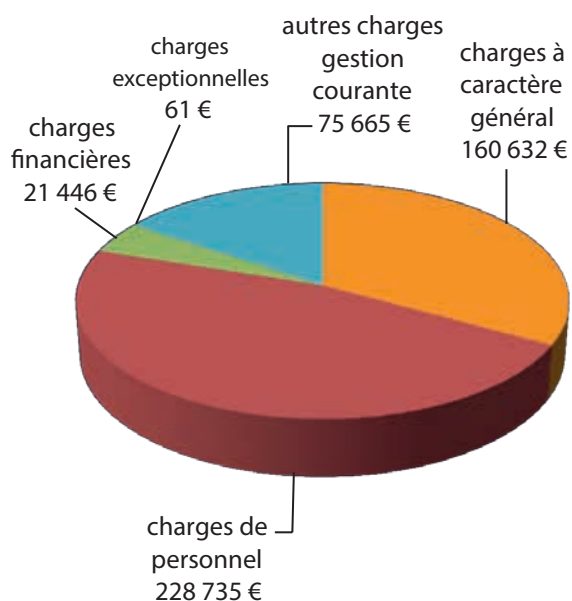
La prochaine étape de l'élaboration du PCS de Lapeyrouse-Mornay concernera les risques d'accidents majeurs et technologiques.



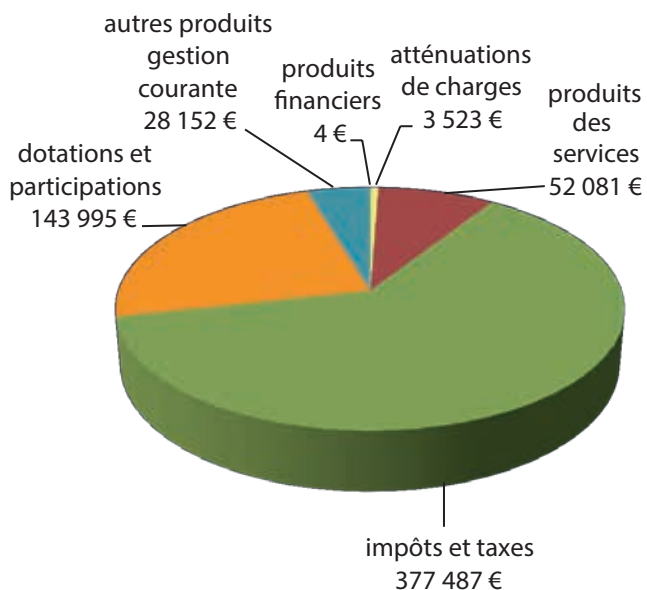
643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ 04 75 31 91 88
www.laquet.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

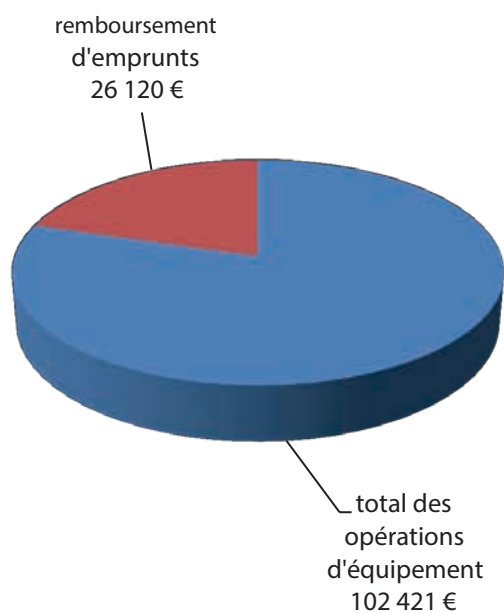
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :
486 539 €



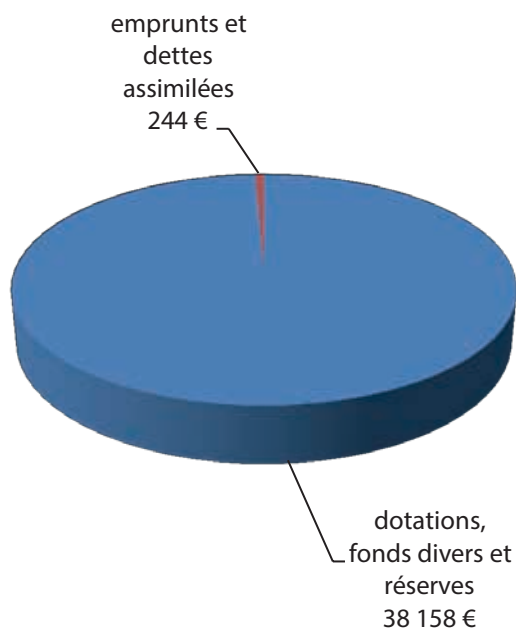
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
605 242 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 128 541 €

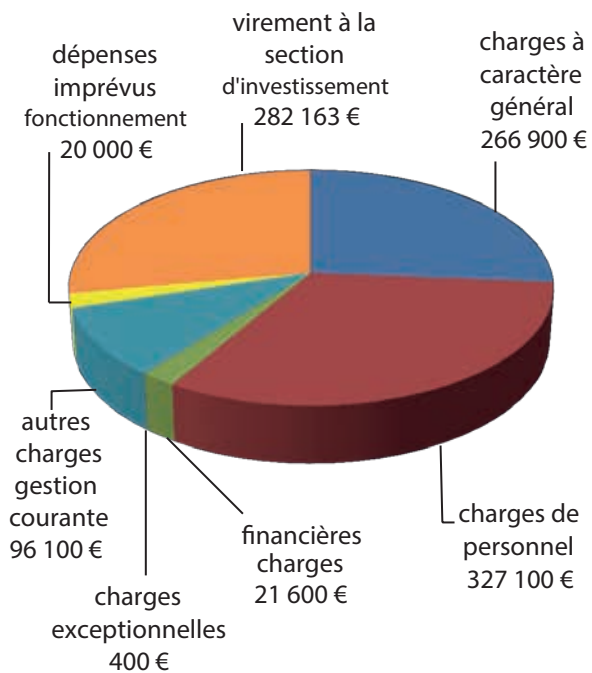


RECETTES D'INVESTISSEMENT : 38 402 €

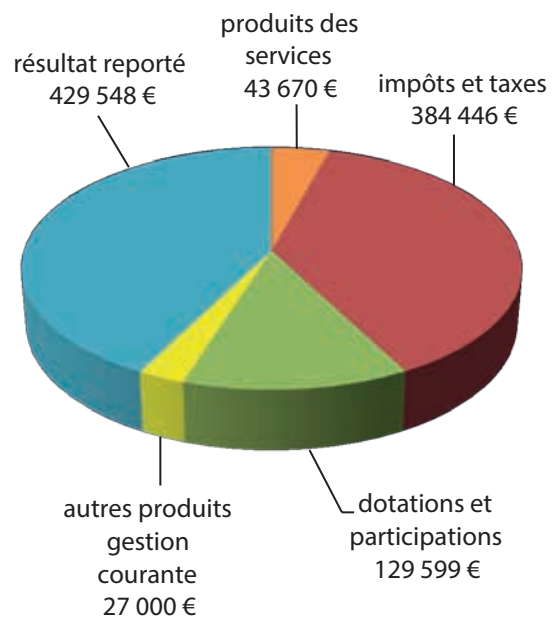


BUDGET PRIMITIF 2016

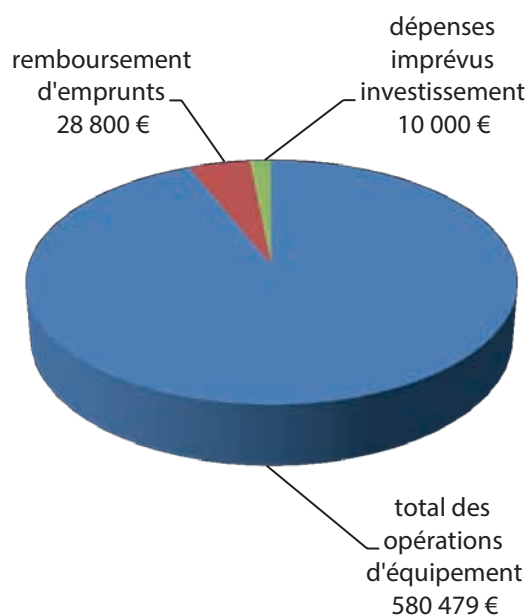
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 014 263 €



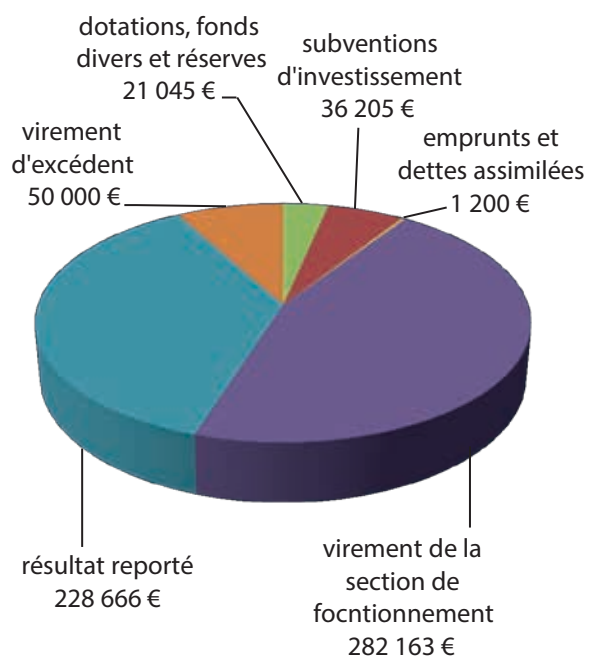
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 014 263 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 619 279 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 619 279 €



VANDALISME - Le rond point ouest a fait l'objet d'acte de vandalisme dans la nuit du 13 au 14 mai dernier. Tous les sujets qui agrémentaient cet espace ont été détruits. De quoi décourager les bénévoles qui donnent de leur temps pour embellir notre village alors que d'autres prennent plaisir à tout saccager.

Les plantations avaient été endommagées la semaine précédente par un véhicule qui avait fini sa course sur le rond point : sans gravité pour le conducteur.

Des vols ont également été commis dernièrement au cimetière. Si voler est un délit, l'acte lorsqu'il se déroule dans certains lieux est encore plus difficile à admettre. Les cimetières sont censés être des lieux de recueillement, des lieux « sacrés », dans lesquels l'incivilité n'a pas sa place. Malheureusement, cette notion de respect : respect des défunts et de leur famille, pour certaines personnes, n'existe pas.

PLAN DÉSHÉRBAGE COMMUNAL - Dans le cadre de la loi Labbé du 8 février 2014, laquelle prévoit l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires dans les communes d'ici 2020, nous avons décidé de nous engager, comme de nombreuses communes de notre territoire, dans un programme visant à réduire l'utilisation des pesticides. L'utilisation de ces produits, notamment les désherbants, présente un risque avéré pour notre santé et contribue également à la pollution de notre ressource en eau. Car il faut savoir que les stations d'épuration n'éliminent pas ce type de produits que l'on retrouve ensuite dans les rivières. Une convention a été signée avec le syndicat intercommunal d'eau potable Valloire-Galaure afin de nous inscrire dans

une démarche de plan de désherbage communal qui a été présentée lors d'une réunion publique le mardi 17 mai à Châteauneuf de Galaure. Grâce à l'utilisation progressive de techniques alternatives au désherbage chimique, nous participerons activement à la réduction de la pollution de l'eau. Il est bien évident que la mise en œuvre de ces nouvelles techniques « plus douces », plus respectueuses de l'environnement nécessitera un certain temps d'adaptation. Cela nécessitera également de la part de nous tous, un nouveau regard sur le paysage urbain et la végétation spontanée. Il va falloir s'habituer à voir de l'herbe pousser sur les trottoirs, autour des arbres... Cette végétation spontanée sera aussi le symbole de notre démarche responsable de la préservation de l'eau et de la santé et de la mise en conformité avec la réglementation bientôt en vigueur et qui vous concerne également.

Au 1^{er} JANVIER 2017 :

- Interdiction aux personnes physiques d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides (hors produits de bio-contrôle, produits autorisés en Agriculture biologique et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public
- Vente en libre-service de pesticides (hors produits de bio-contrôle, produits autorisés en Agriculture biologique et produits à faibles risques) interdite pour les particuliers.

Au 1^{er} JANVIER 2019 :

- Interdiction d'utilisation des pesticides (hors produits de bio-contrôle, produits autorisés en Agriculture biologique et produits à faibles risques) pour les particuliers.

Un audit de terrain par le cabinet Urban et Sens

Orlando DE MOURA SARL

~ Cloisons
~ Isolations (thermique et phonique)
~ Faux plafonds
~ Pose menuiseries intérieures et extérieures...

Eligible Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique (CITE) et prêt à taux zéro.
Assurance responsabilité civile et décennale

212 route du Centre Vignoble 26210 LAPEYROUSE MORNAY
Tél : 04.75.03.59.94 Fax : 09.70.63.22.91 Mail : orlando.de-moura@orange.fr
www.demoura-plaquistre-drome.com




MONDUEL Frères

• CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES - AÉROTHERMIE - GÉOTHERMIE - SOLAIRE
• PLOMBERIE • SANITAIRE • ÉLECTRICITÉ • ZINGUERIE • SAV

ARTISAN
DEPUIS 1965

26210 EPINOUBE
04 75 31 70 52
FAX 04 75 31 62 28
monduel.freres@wanadoo.fr



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

a été réalisé sur notre commune le 27 mai dernier et permettra de conseiller et guider les communes vers de nouvelles pratiques et matériel. Des formations seront également dispensées aux agents communaux en septembre et octobre prochain et une présentation de matériel répondant à ces nouvelles obligations est également prévue.

PLU - Lors de sa séance du 14 décembre, le conseil a arrêté le projet du PLU et effectué le bilan de la concertation.

La délibération notifiant l'arrêt du PLU a été validée par la Préfecture le 5 janvier 2016 et un avis est paru dans la presse. La société Buroset a été chargée de la duplication des dossiers papiers et CD. Les envois des dossiers ont été effectués début janvier et les destinataires ont eu trois mois à compter de la date de réception pour émettre un avis.

En date du 29 avril dernier, le Tribunal Administratif de Grenoble a désigné : M. Jacques SERRET, commandant de police, retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Patrick BERGERET, Ingénieur conseil en environnement, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique sur le Projet du plan Local d'Urbanisme se déroulera du lundi 13 juin 2016 au vendredi 15 juillet 2016. Pendant la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier et un registre d'enquête sont tenus à la disposition du public au secrétariat de Mairie du lundi 13 juin au vendredi 15 juillet inclus : le lundi de 13 h 30 à 16 h 30, le mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30, le samedi de 9 h à 11 h. Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier à l'attention du

commissaire enquêteur, en Mairie.

Le commissaire enquêteur sera également présent en mairie pour recevoir les observations écrites et orales du public lors de quatre permanences :

- Lundi 13 juin de 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi 21 juin de 8 h 30 à 11 h 30
- Lundi 4 juillet de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi 15 juillet de 8 h 30 à 16 h 30.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au secrétariat de mairie et à la Préfecture de Valence, pour y être tenue à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU, il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

RÉUNIONS DE QUARTIERS - Quatre réunions étaient programmées cette année le samedi 12 mars pour les habitants de Montanay et de la Croix Rousse, le samedi 26 mars pour les Morelles, les Brosses et Brulefer, le samedi 2 avril pour Boisvieux et le samedi 21 mai pour le village et la Ranche.

Ces réunions permettent de rendre compte du travail réalisé dans l'année écoulée, d'évoquer les projets à venir. De nombreux thèmes sont abordés certains suscitant de nombreuses questions ou interrogations. Ces temps d'échange avec la population permettent de mieux appréhender les besoins et des attentes de chacun. Nous nous efforcerons d'y répondre en recherchant les solutions les mieux adaptées pour la collectivité.



Thierry CHANUT Artisan Ebéniste
Création fabrication cuisines, dressings et meubles
06.86.08.90.20 ebenisterie.chanut@hotmail.fr
751, route de la Deroy - LAPEYROUSE-MORNAY

GÉNÉRATIONS EN FÊTE - Cette manifestation aura lieu les 25 et 26 octobre prochain à Saint Sorlin en Valloire.

Historiquement implantée sur la Galaure, la Communauté de communes de Porte de DrômArdèche a choisi de la proposer en Valloire cette année. Le thème retenu est « l'art et la matière ». Il sera décliné à travers différents ateliers autour desquels se retrouveront petits et grands.

Ce temps fort de rencontres et d'échanges permet à tous de se retrouver de façon conviviale.

Que vous ayez des talents artistiques ou non, des enfants ou non, venez nous rejoindre pour 1h ou pour la journée ! L'entrée est libre !

FORUM DES ASSOCIATIONS - Nous vous rappelons que le forum intercommunal des associations aura lieu dans notre village, le samedi 3 septembre 2016 à partir de 10 h.

Vous pourrez découvrir de nombreuses associations sportives, artistiques, culturelles, patrimoniales.

Différentes démonstrations seront proposées tout au long de la journée. Nous vous attendons nombreux. Boissons et restauration assurées.

19 MARS - La cérémonie de commémoration du cessez le feu marquant la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc avait lieu cette année en matinée. Un premier dépôt de gerbes, devant la stèle, Place de la Paix était réalisé. Puis le défilé regagnait la place J. Cavalli pour la suite de la commémoration. Après un nouveau dépôt de gerbes devant le monument aux Morts, Martial Langlais Président des AFN et Nicole Durand Maire prenaient tour à tour la parole, tandis que Michel Dilas, au clairon, assurait les sonneries réglementaires. Après la minute de silence, Mme le Maire invitait les participants à entonner l'hymne national.

Le verre de l'amitié était offert à la salle des fêtes par la municipalité afin de clore cette matinée du souvenir.

8 MAI - La cérémonie du 8 mai a débuté dès 9 h 45 par la formation du cortège devant la Mairie. Emmené par les tambours de la musique de Jarcieu avec à sa tête une délégation du centre d'incendie et de secours de la Valloire, le défilé rejoignait le monument aux morts. Après les dépôts de gerbes, Martial Langlais, Président des AFN prenait la parole puis Mme le Maire Nicole Durand, donnait lecture du message du secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire. Discours qui appelait à se souvenir « de tous ceux et de toutes celles qui ont souffert et portèrent leur souffrance jusqu'à leur mort : réfugiés, victimes de bombardements, prisonniers de guerre, internés, déportés... » et rappelait aussi que « de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et la Paix : un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants ».

Une minute de silence était alors observée avant que ne résonne la Marseillaise et autres marches militaires.

A l'issue de cette cérémonie, Mme le Maire invitait tous les participants au vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.

2^e FORUM
intercommunal
DES ASSOCIATIONS
Epinouze • Lapeyrouse-Mornay
Lens-Lestang • Manthes
Moras • St-Sorlin

Venez découvrir
Les
Associations
Sportives et
Cultures
de notre
Territoire

samedi 3
septembre
2016
centre village
LAPEYROUSE
Mornay

**ANIMATIONS &
DÉMONSTRATIONS
TOUTE LA JOURNÉE
BUFFET/BUVETTE**

de 10h à 16h

CONTACT : 04 76 81 80 00
<http://forum-des-associations.lredo.com>



ORDURES MÉNAGÈRES – Les bacs à proximité de votre domicile sont destinés aux seules ORDURES MENAGERES. Ces déchets doivent être contenus dans un sac plastique étanche et correctement fermé (l'estimation est de 30 litres par personne et par semaine).

La collecte des ordures ménagères a lieu

LE MERCREDI

DÉCHETTERIE - La présentation de la carte délivrée par la mairie est obligatoire.

Les déchets tels que : gravats, végétaux, appareils ménagers, bois, cartons gros gabarit, huiles, pneus, piles, cartouches d'encre, doivent être emmenés à

la **DECHETTERIE de ST SORLIN EN VALLOIRE**
Les Petites Epines Bénites, route de Moras.

Horaires d'été

..... Du lundi au samedi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h

DÉCHETS RECYCLABLES SUR LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Point d'Apport Volontaire (PAV)

- Les colonnes de tri situées sur le parking face au cimetière permettent le dépôt de : cartons, magazines, verre, bouteilles plastique, boîtes de conserves en séparant :

- 1 - Le verre
- 2 - Les plastiques et métaux
- 3 - Les papiers et cartons

COMPOSTEURS - A compter du 01 janvier 2016, des permanences pour la vente de composteurs aux particuliers seront assurées tous les mercredis entre 9 h et 16 h aux bureaux du SIRCTOM à Andancette. 2 modèles sont proposés :

- **Composteurs plastiques**, d'une contenance de 300 litres - participation demandée au bénéficiaire : 15 €
- **Composteurs en bois**, d'un volume de 600 litres - participation demandée au bénéficiaire : 25 €

Seuls les règlements par chèque sont acceptés (à l'ordre du trésor public). Attention : une pièce justificative de domicile sera exigée.

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	ACCORD
18/01/2016	BRUN Denis	1853 route d'Épinouze	Abri de jardin	Refus
18/02/2016	MARION Philippe	1291 route de Pact	Maison habitation	
18/02/2016	BRUN Denis	1853 route d'Épinouze	abri de jardin	19/04/2016
31/03/2016	SCI JHYAL	Route de Jarcieu ZA	Entrepôt	03/06/2016
31/05/2016	ROBARDEY Marc	1195 route de Fayaret	Garage	



MUTUALISATION - Les EPCI à fiscalité propre sont tenus de mettre en place un schéma de mutualisation des services à partir de 2015. Les communes ont tout intérêt à participer à son élaboration avec la communauté de communes, donc à se poser la question d'une organisation territoriale efficace.

Cette démarche implique de définir un projet de mutualisation, donc des objectifs.

Exemples : assurer des services de proximité et de qualité à la population, créer de nouveaux services pour compenser le désengagement de l'Etat, pour apporter de l'aide aux élus, aux secrétaires de mairies, maîtriser les dépenses publiques, mettre en place une véritable politique RH pour les agents, etc...

Le projet de schéma de mutualisation mentionne l'impact prévisionnel de celle-ci sur les effectifs et les dépenses de fonctionnement tant de l'EPCI que des communes concernées. Il peut détailler les compétences (obligatoires, optionnelles, à la carte, etc.), décrire ce qui relèvera d'un service commun, d'une mise à disposition, de groupements de commandes, présenter le planning des actions avec le calendrier des échéances, etc.

Ensuite, seul le conseil communautaire approuve le schéma par délibération. Mais chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, un état d'avancement du schéma est présenté aux communes par le président de l'EPCI.

Un schéma de mutualisation des services n'est pas une simple organisation administrative qui relèverait uniquement des services. Son périmètre est variable

et à définir selon les spécificités et l'histoire du territoire. Ce schéma peut aller de la mise en place de quelques actions simples jusqu'à la traduction d'un projet politique fort pour un territoire donné.

Un schéma de mutualisation a pour but de faire réaliser des économies à la commune.

Le conseil municipal a dernièrement validé le schéma de mutualisation proposé par la CCPDA concernant les services suivants :

- Informatique : adhésion au SIVU d'inforoutes ; possibilité d'avoir accès à un forfait de maintenance globale.
- Système d'information géographique (relevé cadastral, parcelle, ...)
- Formations groupées.
- Achats mutualisés (assurance, téléphonie, copieurs, ...)

FIBRE OPTIQUE - Le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique a lancé un grand projet public bi-départemental de déploiement de la fibre optique (FTTH) pour tous les territoires en 10 ans. L'aménagement numérique est un enjeu essentiel pour le développement futur des territoires et des citoyens. Pour Porte de DrômArdèche, cet enjeu a été affirmé à plusieurs reprises et est notamment inscrit comme une priorité politique dans le projet de territoire. La programmation des déploiements et la réalisation des premières poches ont été présentées aux 35 communes en mai dernier. Les premiers déploiements sur notre territoire pour la période 2016/2017 concerneront les communes de Beausemblant, Laveyron et le nord de St Vallier (environ 1 600 prises) puis Ozon, Sarras et le sud d'Andance (environ 1 450). Le déploiement sur notre commune devrait se faire en 2020 (en même temps que les communes de Moras en Valloire, Lens Lestang et Manthes. Le budget d'investissement mobilisé pour le déploiement de la fibre optique par la

image
ATELIER
créations et réalisations publicitaires
04 75 31 77 40
contact@atelierimage.fr
26210 EPINOUBE
impression grand format multisupports

Entreprise de **G**énie **C**limatique et de **M**aintenance
MINODIER SAS
Éco Énergie Depuis 1973
Énergies Renouvelables
Sanitaire Chauffage Climatisation Electricité
04 75 31 50 89 26140 ANNEYRON
14, rue Victor Lafuma
www.minodier-egcm.com

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

communauté de communes Porte de DrômeArdèche est d'environ 6.7 M€ sur 10 ans dont près de 1 M€ dès 2016/2017 et environ 3.6 M€ sur la première phase de 5 ans.

OBJECTIF EMPLOI - Porte de DrômArdèche a décidé de travailler de manière prioritaire sur l'emploi en 2016 à travers la poursuite de 2 objectifs principaux :

Faire mieux se rencontrer les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi du territoire et favoriser l'insertion des jeunes dans le marché du travail.

Objectif Emploi vise ainsi à mettre en relation de manière très concrète les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Avec un numéro de téléphone et une page web dédiés, le dispositif a été lancé le 1^{er} juin dernier. Ses atouts principaux résident dans une connaissance très fine du territoire, un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et des entreprises, et un partenariat serré avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et particulièrement Pôle Emploi.

L'objectif Emploi Porte de DrômArdèche repose sur 2 outils :

- Un numéro de téléphone unique :
04 75 23 54 44
accessible du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- Un espace dédié sur le site internet :
portededromardeche.fr



Le dispositif Objectif Emploi Porte de DrômArdèche s'adresse :

- Aux demandeurs d'emploi
- Aux jeunes pour un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Aux entreprises à la recherche de collaborateurs.

Les demandeurs d'emploi et les jeunes en recherche d'un contrat en alternance qui s'adressent à Objectif Emploi, par téléphone ou via le formulaire disponible sur internet, seront recontactés sous 15 jours pour un rendez-vous ou un entretien téléphonique après analyse de leur demande et de leur profil.

Les entreprises pourront déposer leurs offres via le formulaire en ligne ou contacter directement Objectif Emploi via le numéro dédié.



Nous effectuons tous types de Transports, gares, aéroports etc...

Transports Médicaux Assis :

Dialyses, Chimiothérapies, Radiothérapies (rayons) ...

Consultations et examens pris en charge par les caisses de sécurité sociale si Affection Longue Durée (ALD 100%)

Toutes les Hospitalisations sont prises en charge à 100% avec votre Mutuelle.

N'hésitez pas à nous appeler.

PROJET D'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER

- La convention avec Vinci Autoroutes et la communauté de communes Porte de DrômArdèche pour l'étude d'opportunité et de faisabilité dans le cadre du projet d'un éventuel échangeur en Porte de DrômArdèche a été signée le 4 mai dernier. Cette étude examinera la possibilité d'implanter un nouvel échangeur autoroutier sur l'A7 en Porte de DrômArdèche, entre les sorties de Chanas et Tain-l'Hermitage, distantes de 32 km, soit la plus longue portion d'autoroute A7 sans sortie. Concrètement, cette étude permettra de déterminer quel est le site le plus pertinent, entre la vallée de la Galaure et le nord du territoire, selon 3 critères : le coût, la desserte locale et le développement territorial. Economiquement, le Parc d'Activités Nord Drôme Ardèche (PANDA) se développe avec l'aménagement de nouveaux accès et l'accueil de nouvelles entreprises comme Trotec récemment. Fort de la présence sur son territoire du Palais Idéal du Facteur Cheval, l'un des principaux sites touristiques drômois avec ses 150 000 entrées annuelles, ou encore de la Ferme Marthe Robin, Porte de DrômArdèche a aussi fait de l'attractivité touristique une priorité politique. Le projet répond enfin à des enjeux de déplacements pour la desserte locale de Porte de DrômArdèche, pour renforcer la connexion du bassin d'Annonay et du territoire de Beaurepaire à la vallée du Rhône et « désaturer » les sorties de Chanas et de Tain l'Hermitage. Ce projet a reçu le soutien de chacune des 35 communes du territoire, ainsi que de nombreuses entreprises, du Conseil départemental de la Drôme, de la députée de la circonscription Nathalie NIESON, du sénateur Didier GUILLAUME, et de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les conclusions de l'étude, cofinancée et en maîtrise d'ouvrage de Vinci Autoroute, seront connues en fin d'année 2016.

UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ - Cette opération avait déjà eu lieu l'an dernier mais était destinée aux seules classes accueillant des élèves de CP avec 9 distributions de fruits et légumes. L'opération « un fruit pour la récré » a été étendue à toutes les classes des écoles du territoire cette année avec 6 distributions de fruits et légumes qui seront réalisées d'ici la fin de l'année scolaire.

TRANSPORT PISCINE - Assuré par les transports Finand, ce service est financé par la communauté de communes.

MARCHÉ AU VILLAGE - Le lancement de la saison « Marché au village » se fera le vendredi 17 juin prochain sur notre commune. Sept autres marchés sont prévus sur le territoire de Porte de DromArdèche du mois de juin au mois de septembre. Nous vous y attendons nombreux pour rencontrer nos producteurs locaux qui vous proposent produits et savoirs faire.

PROGRAMMATION CULTURELLE - De nombreux spectacles et animations sont prévus tout au long de l'été : cinéma de plein air, danse, musique... n'hésitez pas à vous procurer la plaquette et à y participer (de nombreuses animations sont gratuites). Une programmation confiée au Train Théâtre à destination des plus jeunes a également été adressée aux établissements scolaires pour des moments alliant rire et poésie, pour un éveil des jeunes consciences dans la bonne humeur.



Elagage
Broyage
Fossés
Broyage de branches

Lamier
Cunettes
Arasement

Tél 04 74 54 30 75

Fax 04 74 54 30 58

38260 Pommier de Beaurepaire

Email : gabillon@wanadoo.fr

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



NOUVELLE SAISON TOURISTIQUE

- La nouvelle saison touristique a été lancée le 12 mai dernier par M. JOUVET

Président de la Communauté de communes de Porte de DrômArdèche, en présence de l'exécutif communautaire, du comité de direction de l'office et de tous les prestataires du territoire.

C'est à Hauterives que cette manifestation symbolique s'est déroulée, à proximité du Palais idéal du facteur Cheval où, pour la 2^e année consécutive, l'office de tourisme prend ses quartiers d'été dans un bungalow d'accueil temporaire.

oooooooo **OUVERTURE** oooooooooo

DE MAI À JUIN
du vendredi au dimanche de 11 h à 17 h

DE JUILLET À AOÛT
tous les jours de 11 h à 17 h

En complément d'Hauterives, pour assurer une bonne couverture du territoire, l'office a installé un espace d'information touristique dans les locaux de la société Cycle in city au bord de la ViaRhôna à Saint-Vallier et sera également présent les vendredis et samedis, jours de passage ou d'arrivée des touristes, sur l'aire de repos du rond-point de Saint-Rambert-d'Albon.

1^{er} enjeu : l'accueil des touristes

Le premier enjeu est d'accueillir, informer et orienter les touristes, en particulier les 165 000 visiteurs annuels du Palais avec l'objectif qu'ils poursuivent leur visite en Porte de DrômArdèche, qu'ils restent plus longtemps ou reviennent dans notre territoire.

2^e enjeu : les retombées économiques

Le second enjeu est de renforcer les retombées économiques du tourisme. A cette fin, l'office a massivement diffusé une nouvelle carte touristique dans tous les grands sites du territoire, afin que toute personne fréquentant ou visitant l'un d'entre eux découvre l'ensemble de l'offre touristique qui lui est proposée. 10 000 cartes ont ainsi été diffusées à ce jour.

Dans le même esprit, l'office lancera prochainement le site mobile www.jeminspire.fr, un site de séjour rapidement accessible et géo-localisé, permettant de trouver immédiatement toutes les informations sur les activités, les sites de visite, les restaurants... autour de soi.

Enfin l'office a mis en place un « pass » activités offrant réductions, avantages ou cadeaux, pour favoriser la « circulation » des visiteurs sur tout le territoire et augmenter la consommation touristique.

Contact presse :

contact@pleincoeurtourisme.com

04 75 23 44 19



DJ - SOIRÉES PRIVÉES & PUBLIQUES
MARIAGES - ANNIVERSAIRES - SOIRÉES A THÈMES - BALS
06 72 96 45 24

ANIMATION EVENEMENTIELLE

WWW.FEEL-NIGHT-ANIMATION.COM

LOCATION DE STRUCTURES GONFLABLES
DÉCOUVERTE ET BALADES À MINI PONEYS

26210 LAPEYROUSE MORNAY
SIRET : 803 338 425 00017 SARL au capital de 7500 euros RCS Romans

SUR RENDEZ-VOUS

AGENCE POSTALE COMMUNALE -

L'Agence Postale Communale est ouverte depuis le 1^{er} avril dernier avec un nouveau numéro de téléphone **04 75 31 36 82**.

Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	
Mardi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Mercredi	9 h15 - 11 h40	Fermé
Jeudi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Vendredi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Samedi	9 h15 - 11 h15	Fermé

Levée du courrier :
14 h 30 du lundi au vendredi
10 h 30 le samedi.

ooooooo ATTENTION ooooooo

CONGES D'ÉTÉ :

L'agence Postale Communale sera fermée
du samedi 13 août à 11 h 15
au mardi 23 août à 8 h 45.

Pour le courrier recommandé et les colis,
les retraits se feront au bureau de
Saint Sorlin en Valloire.

De nombreux services vous sont proposés :

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autre produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées au CCP
 - des procurations liées aux services financiers
 - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.



AGENCE POSTALE COMMUNALE



Beauté
Concept Espace

BEAUTE CONCEPT ESPACE
l'institut du 3^{ème} millénaire
10, chemin du levant
38270 Jarcieu
Tél. : 04 74 84 88 10



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE - Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisant, il suffit de quelques grains de pollen pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature



que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, ...

En Rhône-Alpes, selon une étude commanditée par l'ARS et réalisée en 2014 par l'Observatoire régional de la santé avec l'IPSOS, la prévalence de l'allergie à l'ambroisie est de 13 % en moyenne. Et atteint 21 % de la population dans les zones infectées. Dans le département de la Drôme, il est possible d'estimer, d'après cette étude, que plus de 20 000 personnes seraient allergiques à l'ambroisie.

Comment identifier l'ambroisie ?

Ses feuilles sont profondément découpées, vertes sur les 2 faces et n'ont pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle). Sa tige est plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

Où trouve-t-on l'ambroisie en Drôme ?

La Drôme fait partie des 5 départements de la région Rhône-Alpes les plus touchés par la présence d'ambroisie. Variant de 20 cm à 2 m de hauteur selon le niveau de stress des terrains, l'ambroisie se retrouve sur tous les terrains remaniés, des chantiers récents, des lits de rivières, dans des champs, sur des bords de route, dans des jardins, ...

Comment l'éliminer ?

Si l'arrachage est possible, il doit être effectué à partir de juin à début juillet et pas avant, sinon d'autres graines peuvent germer à la place des plants arrachés. A défaut, la coupe doit être effectuée au moins

deux fois, courant juillet puis août, avant l'arrivée des tiges florales.

Comment signaler / que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache.

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache.

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup ; je signale la zone infectée grâce à la plateforme interactive de signalement ambroisie.

Pour cela 4 canaux différents :

www.signalement-ambroisie.fr

Application smartphone iOS et Androide 4

Adresse mail : contact@signalement-ambroisie.fr

Téléphone : 09 72 37 68 88

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer.



Le frelon asiatique

Vous suspectez sa présence. Prenez une photo de l'insecte ou du nid. Contactez nous :

FDGDON 26 ☎ 04 75 55 37 89
✉ d.baudendistel@fdgdon26.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASISATIQUE - Le Frelon Asiatique est de plus en plus présent sur le territoire de notre région. La DRAAF, en partenariat avec les structures compétentes (Fédération Régionale des Groupements de Défenses Sanitaires, et Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Rhône-Alpes) poursuit la lutte contre ce nuisible. Des documents et informations sont téléchargeables sur le site : www.fredonra.com - On retrouve notamment la « Fiche technique du Frelon asiatique » ou la « Fiche d'aide à l'identification ».

État Civil

NAISSANCES

Kylian FOURNIER, le 28 février
chez Mathieu FOURNIER et Julie GIRARD,
816 chemin des Lombards.

Mathis ROCHAT, le 05 avril
chez Jean-Fabien ROCHAT et Sabrina REYNAUD,
140 route des Vignes de Pré Mornay.

Arthur POT, le 03 mai
chez Fabien POT et Sylvaine CHANON, 2054 route d'Épinouze.

Noah BROCHIER, le 24 mai
chez Jaison BROCHIER et Alison VEYROT, 205 route de Jarcieu.

DÉCÈS

Danièle BIICHLÉ née SOCIE, 65 ans
le 27 décembre 2015 à Lapeyrouse Mornay

Christiane GIRAUD née GROLEAT, 88 ans
le 02 mars à Vienne.

Hélène DURAND née GOY, 64 ans
le 21 avril à Beaurepaire.

Joseph LACÔTE, 91 ans, le 10 mai à Beaurepaire.

MARIAGES

Nadia KHOMSI et Ahmed LAAOUR
le 13 février à Lapeyrouse Mornay.

PARRAINAGE CIVIL

Emma PONCET, le 11 juin à Lapeyrouse Mornay.

BRUITS ET NUISANCES - Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est INTERDIT DE JOUR COMME DE NUIT.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison d'intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, sont interdits entre 20 heures et 7 heures et sont également interdits les dimanches et jours fériés. (arrêté préfectoral n°1859 du 2 mai 1996).

Les cris d'animaux, notamment des chiens, dont la durée, la répétition ou l'intensité sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, de jour comme de nuit, occasionnent une gêne pour le voisinage. Les personnes ayant la responsabilité ou la garde d'un animal provoquant des nuisances sonores peuvent être poursuivies civilement, administrativement ou pénalement.



EURO FACADE

Père et fils Depuis 1985

Spécialiste du pisé
Supports neufs, anciens et ossature bois
Joints de pierre - Finitions personnalisées

22 impasse du Santiana - 26210 Lapeyrouse-Mornay
Port. 06 80 08 39 59 - 06 78 30 12 31
Mail : euro.facade@hotmail.fr
www.ravalement-facade-drome-isere.fr

Isolation thermique par l'extérieur
Agrée certifié
Qualibat RGE



restaurant

la Poste

Bellegarde Poussieu

ouvert le midi du mardi au dimanche ainsi que le vendredi et le samedi soir
04 74 31 08 48 ou 06 50 44 95 03 restaurant-bellegardepoussieu.fr

Dates à retenir 2016

Juillet ●●●●●●●●●●

- SAMEDI 2 Repas de quartier Les Morelles
- DIMANCHE 10 Concours de pétanque CLS
- JEUDI 14 Feu d'artifice intercommunal à Manthes
- VENDREDI 22 Vogue organisée par les conscrits
- AU LUNDI 25

Août ●●●●●●●●●●

- VENDREDI 26 Concours de pétanque semi nocturne ACCA
- DIMANCHE 28 Repas de quartier Croix Rousse

Septembre ●●●●●●●●●●

- SAMEDI 3 Forum des associations
- SAMEDI 10 Repas de quartier Le Village - La Ranche
- SAMEDI 17 « Triathlon du rire » organisé par l'association des sourires contre la leucémie

Octobre ●●●●●●●●●●

- SAMEDI 1^{er} Spectacle de la bibliothèque « A nous deux »
- SAMEDI 8 Soirée dansante Louisiana danse
- SAMEDI 29 Loto CSL

Novembre ●●●●●●●●●●

- DIMANCHE 6 Loto du sou des écoles
- VENDREDI 11 Commémoration
- SAMEDI 12 Repas dansant CSL
- DIMANCHE 20 Loto du club de l'amitié
- SAMEDI 26 Repas des aînés offert par la commune

Décembre ●●●●●●●●●●

- JEUDI 8 Repas du club de l'amitié
- VENDREDI 9 soirée familiale autour de Noël organisée par Valloire Loisirs

• Des Sourires Contre La Leucémie

Toutes les classes de l'école ont participé mardi au cross scolaire. Une compétition regroupant tous les élèves, de la petite section maternelle jusqu'au plus grands du CM2.



Défi sportif, dépassement de soi, mais aussi soutien à l'Association locale « Des sourires contre la leucémie » créée voilà maintenant un an. En faisant la promotion du don de moelle osseuse, particulièrement pour les enfants atteints de leucémie, l'association reconnue d'intérêt général composée de bénévoles organise également chaque année son « Triathlon du rire » destiné à aider les enfants malades... (cette année le 17 septembre).

Les jeunes sportifs ont ainsi apporté leur pierre à l'édifice en déposant un smiley à chaque tour effectué à l'occasion de ce cross (1 smiley = 1 point). Le total des points ainsi accumulés symbolisera l'effort fourni par l'ensemble des enfants en signe de solidarité, pour aller plus loin dans la lutte contre la maladie. Chaque participant a porté un bracelet bleu estampillé au nom de l'association et s'est vu remettre un diplôme attestant du nombre de tours courus, cumulant ainsi autant de « sourires... ».

Les élèves, enseignants et encadrants ont eu une pensée amicale pour leurs voisins de l'école de Manthes, associés à cet événement, mais qui par crainte de mauvais temps, n'ont pu se rendre au stade, devant effectuer ce court déplacement à pied.

L'assemblée générale ouverte à tous sera le mardi 5 juillet à 18 h à la salle des fêtes.



• Amicale des anciens d'AFN

Nous avons commencé l'année par le rituel échange de vœux et tirage des Rois le vendredi 8 janvier à Pact. Nous avons été obligés malgré une bonne volonté de réduire notre activité, après le loto en 2015, d'abandonner la matinée boudin à notre grand regret, nous arrivons à l'âge où tout coince. Veuillez nous en excuser.

Le dimanche 13 mars : Repas avec l'orchestre Marcel Rivers qui comme à son habitude nous a entraîné dans un tourbillon de danses et de bonne humeur. La choucroute excellente et abondante, signée Amouroux a su nous donner la pêche pour tenir le coup jusqu'à 19 h. Rendez-vous pris pour 2017.

Samedi 19 mars : Commémoration du cessez le feu en Algérie 10 h 45 à Lapeyrouse : défilé dépôts de gerbes place de la paix et au monument aux morts. Allocutions de notre Président et de Mme le Maire, une minute de silence fût observée. Les sonneries réglementaires furent as-

surées au clairon par M. Dilas à qui nous adressons nos remerciements. A l'invitation de Mme le Maire la Marseillaise fût chantée par les participants. Un vin d'honneur offert par la Municipalité terminait la cérémonie. A 11 h 30 même cérémonie à Pact, clôturée par le repas.

8 mai victoire 1945 : 9 h 45 à Lapeyrouse, 10 h 45 à Pact, 11 h 30 à Manthes. Défilé avec la Musique de Jarcieu, dépôt de gerbes au monument aux morts. Allocution de M. Martial Langlais président des anciens d'AFN et de Mme le Maire Nicole Durand lisant la note du secrétaire d'État aux anciens combattants. Une minute de silence fût observée, la Marseillaise et marches militaires furent exécutées par la Musique de Jarcieu sous la baguette de Mme Créton. Madame le Maire remerciait les participants et invitait au nom du Conseil Municipal à un vin d'honneur.

Après les cérémonies à Pact et à Manthes, un repas terminait cette journée à Lapeyrouse.

L'été approche, bonnes vacances !

• Club de l'Amitié

Le jeudi 21 janvier 2016 a eu lieu l'assemblée générale du club. Cinquante-trois personnes étaient présentes. La réélection des membres s'est faite à bulletin secret. Trois nouveaux membres ont été élus : AUGER Hélène, CHARRAT Michel et TURPIN Marie-Claude. Lors de la réunion du bureau 13 présents sur 15.

Le nouveau bureau est composé de :

Présidente : PIERRY Monique
Vice-Président : GENEVE Albert
Trésorier : MADINIER Michel
Vice-Trésorière : BRUNET Andrée
Secrétaire : CHAMBAUD Claude
Vice-Secrétaire : CHARRAT Michel



Les différentes activités du club ont lieu tous les premiers et troisièmes jeudis du mois. Depuis le début de l'année nous avons organisé un concours

de belote (63 doublettes), des journées crêpes, gaufres, galettes, brioches, bugnes.

Nous sommes allés déguster un excellent cabri à St-Donat.

Nous avons organisé une réunion avec les anciens d'AFN (paëlla) le jeudi 2 juin puis le pique-nique du club le jeudi 30 juin.



• Comité des Fêtes

Le marché de Noël a eu lieu le 5 décembre 2015. Une vingtaine d'exposants étaient présents, il fut suivi d'un spectacle avec un magicien venu de Lyon pour le grand émerveillement des enfants. Le passage du Père Noël a clôturé cette fin d'après-midi. 135 convives se sont retrouvés pour déguster la tartiflette proposée par le comité des fêtes.

La chasse aux œufs du samedi 26 mars 2016 a connu un grand succès. 60 enfants ont participé au jeu de piste et puzzle dans le grand bois. Les enfants ont pu découvrir les chocolats cachés et comme d'habitude d'excellentes gaufres au feu de bois.

LOCATION :

Si vous êtes intéressés pour de la vaisselle ou une chambre froide le week-end, merci de contacter la présidente :

Mme Nadine GOUDARD au 06 31 08 29 97.
Prévoir la réservation une semaine à l'avance.

Toute personne souhaitant s'investir au niveau du comité des fêtes peut contacter la Présidente, Mme GOUDARD au 04 75 31 80 27 ou en informer la Mairie.

SÉANCE BRICOLAGE POUR NOËL :

ENSEMBLE, décorons notre village pour les fêtes de fin d'année

Lapeyrousien, Lapeyrousienne,
Nous allons organiser des séances de bricolage les mercredis soir à partir du 14 septembre de 19 h à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Nous vous invitons à regarder dans votre garage si vous disposez de peinture, de vernis, de plaques de contreplaqué, ... dont vous ne vous servez pas. Nous allons les recycler !

Une information vous sera distribuée dans votre boîte aux lettres pour la première séance.

Si quelqu'un possède un sapin pour mettre sur la place du village pour Noël, le comité des fêtes propose de venir le couper chez vous et de récupérer toutes les branches.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Nadine GOUDARD au 06 31 08 29 97

Bonnes vacances à tous !

Le comité des fêtes

• Les Conscrits

Bonjour à tous,
Les conscrits de Lapeyrouse-Mornay ont déjà bien entamé l'année et sont heureux de vous annoncer que toutes nos manifestations ont été une réussite !

Pour la première fois nous allons organiser

LA FÊTE DE LA MUSIQUE le samedi 25 juin à partir de 18 h 30.

Nous avons voulu ajouter une nouvelle manifestation à notre calendrier étant donné que notre équipe est soudée et très impliquée dans l'association.

Nous vous rappelons les dates importantes de l'année :

La vogue qui se déroulera du 22 au 26 juillet.

Bien évidemment il y aura aussi le concours de pétanque et le concours de longue, le bal, le repas et sans oublier notre incontournable tournée des brioches.

Par ailleurs un calendrier vous sera remis pour le rappel des dates.

Nous espérons vous voir très vite et en grande forme !



DATES À RETENIR



• Bibliothèque Municipale

Soirée contes pour les maternelles et les CP le vendredi 27 mai :

Il était une fois 13 enfants installés autour d'une conteuse qui s'appelait Anne-Marie. Ils écoutaient, fascinés l'histoire de Boule de Neige et de Frisotin... Des mamans étaient restées, attentives elles aussi... Le goûter offert par la mairie, clôturait cette petite soirée. Certains enfants ont profité de ce passage à la bibliothèque pour emprunter et repartir les bras chargés de livres.

La prochaine soirée, le 10 juin, regroupera les plus grands CE et CM.

Accueil des scolaires :

En plus des échanges de livres, nous avons mis en place 4 animations pour la classe de CP avec différents thèmes choisis : l'Art, la piscine, les arbres. Ces animations sont proposées par la médiathèque de St-Vallier qui fournit les outils nécessaires. A la dernière animation, les enfants apprendront à confectionner un hérisson avec un vieux livre. A la rentrée prochaine, nous aimerions étendre ces animations aux autres classes suivant nos disponibilités et les souhaits des enseignants.

La saison culturelle des bibliothèques est une manifestation organisée par la Médiathèque de la Drôme dans le cadre de sa mission d'accompagnement de l'action culturelle des bibliothèques communales. Une proposition gratuite est ouverte à toutes les bibliothèques du département MAIS une trentaine seulement est sélectionnée. Nous avons inscrit notre bibliothèque ET... nous avons été retenus ! Nous avons donc le plaisir de vous inviter en vous donnant rendez-vous le samedi 1^{er} octobre 2016 pour un spectacle intitulé : « A NOUS DEUX ! », un tour de chant qui chante l'amour ! par la Compagnie Carton.

Le forum des associations :

Il aura lieu, cette année, à Lapeyrouse le 3 septembre 2016. Nous devons organiser le forum des bibliothèques. Plusieurs pistes sont évoquées et restent à finaliser.

Appel aux bénévoles

Le fonctionnement d'une bibliothèque, même modeste, demande du temps, du bénévolat, des personnes qui s'impliquent. Actuellement, notre effectif est trop réduit, et nous recrutons... Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre. Vous pouvez vous présenter à la mairie ou aux permanences.

PERMANENCES

Nous vous attendons aux permanences :

le mercredi après-midi de 16 h à 18 h et le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Cotisation annuelle de 10 € par adulte GRATUIT POUR LES ENFANTS (jusqu'à 18 ans)

Durant les mois de juillet-août, les horaires seront modifiés.

Ils seront affichés à la bibliothèque et à la mairie.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été avec de belles lectures pendant vos vacances.



Bruno Inform@tique Internet Dépannage
Email: contact.b2id@gmail.com

- Dépannage Informatique
- Désinfection et nettoyage PC
- Cours informatique à domicile
- Récupération de données
- Création de site

<http://www.b2id.com>
Dépannage à distance
7j/7 de 9h00 à 22h00



Gym et Marche Nordique

Nous avons bien fini notre saison de gym, zumba et marche nordique. Cette année nous étions 60 licenciés.

Nous avons clôturé la saison par un repas au bar de Lapeyrouse et par un pique-nique à Pisieu après notre dernier cours de marche.

Pour l'année prochaine, les activités se dérouleront :

- La zumba : le lundi de 20 h à 21 h
- La gym : le jeudi de 20 h à 21 h
- La marche nordique : le lundi de 13 h 30 à 15 h 30 et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.

L'ensemble des cours reprendront à partir du lundi 12 septembre 2016.

Bonnes vacances à tous !

• Tennis de Lapeyrouse

Des travaux pour sécuriser la sortie ont été réalisés. Le portail a été reculé pour permettre le stationnement sans rentrer dans le stade. L'accès piéton par une chicane a été conservé.

Nous demandons à tous (adhérents et non adhérents) de bien respecter les infrastructures et de garder les courts propres.

Le bureau

RAPPEL TARIFS

HABITANTS de LAPEYROUSE	HABITANTS EXTERIEURS
Adultes : 20 € Couples : 30 € - 14 ans : 9 €	Adultes : 25 € Couples : 45 € - 14 ans : 12 €
TICKETS INVITÉS : 3 € (à prendre à l'avance en Mairie)	
CAUTION CLÉ : 16 €	
LOCATION DES 2 JEUX : 100 € par jour	

La saison 2016/2017 a démarré le 1^{er} mai. Les nouvelles cartes sont à demander au secrétariat de Mairie.

Pensez à fournir une photo lors de votre première adhésion.

• Club Sportif Lapeyrouisien

La saison 2015-2016 est maintenant terminée.

Avec un effectif de 36 joueurs pour la saison, l'équipe Fanion termine à la 8^e place en 3^e division, elle est encadrée par Kévin Poulain (entraîneur) accompagné par Christophe Brochier.

L'équipe 2 termine à la 7^e place en 4^e division coachée par Olivier Berthaud et Ahmed Kloua.

La saison pour les jeunes U7, U8 se termine, ils sont encadrés par Jason Brochier.

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau pour le travail effectué lors des manifestations ainsi que les joueurs et leur présence pour la saison. Je remercie M. Jean Berthaud pour l'entretien du terrain.

Le nouveau bureau pour la saison 2016-2017 :

Président : Marius GIRARD

Vice-Président : Jérôme CLAVEL

Trésorier : Christophe BROCHIER

Trésorier adjoint : Edouard BAILLET

Secrétaire : Michel JOVANOVIC

Secrétaire adjoint : Rémi BERTHOIS

Membre du bureau : Pierre VALLON, Jean BERTHAUD, Ahmed KLOUA, Serge VALLON, Kévin POULAIN, Jaison BROCHIER, Rémy GOUDARD.



Nous vous donnons rendez-vous pour la saison prochaine, bonnes vacances à tous !

• La Truite des Veuzes et d'Oron

L'AAPPMA

- Plus de 300 adhérents en 2015 dont plus de 50 jeunes pêcheurs de moins de 16 ans, auxquels s'ajoutent de nombreux pêcheurs issus des communes et départements limitrophes ;
- 60 km de rivières et ruisseaux répartis sur 5 communes de la Valloire (Manthes, Moras, Epinouze, Lapeyrouse-Mornay et St-Sorlin-en-Valloire) ;
- Un effort conséquent d'alevinage (plus de 200 000 alevins de truite fario) introduits dans les Orons, le canal SNCF, les Veuzes, les Collières, le Dolure et leurs nombreux biefs, afin de compenser le déficit de la reproduction naturelle ;
- Près de 1 000 heures annuelles de bénévolat au service de la protection et de la mise en valeur des rivières de la Valloire.
- Des missions en lien avec la protection de l'environnement et au service du développement durable de la Valloire :
 - lutter contre toutes les pollutions et la détérioration du milieu naturel
 - représenter les pêcheurs et participer activement à la protection des milieux aquatiques, dans tous les débats et réunions (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux -SAGE-, aménagement hydraulique...) concernant la gestion des rivières et des nappes phréatiques, en apportant notre connaissance très pointue du terrain ;
 - œuvrer toujours et encore pour une gestion à long terme de la ressource en eau et des rivières ;
 - effectuer toute intervention de mise en valeur piscicole (repeuplement, aménagements divers, nettoyage de berges...);
 - promouvoir la pêche et la gestion des ressources piscicoles.



2015 en bref

Le niveau de la nappe phréatique, et donc des cours d'eau de la Valloire, est resté très favorable si on le compare à la moyenne des 20 dernières années. Une situation largement due à de très fortes recharges de la nappe au cours des années 2013 et 2014. De belles et nombreuses prises de truites fario ont été réalisées par les pêcheurs assidus, avec de bonnes perspectives en vue pour des saisons de pêche à venir. Et une augmentation sensible des effectifs de l'AAPPMA, les pêcheurs ayant eu à cœur de profiter de ces belles conditions !

Comme chaque année, la journée « rivières propres » pour nettoyer les berges des cours d'eau, et la journée d'initiation à la pêche et à la découverte du milieu aquatique en partenariat avec Valloire Loisirs, ont été reconduites.



L'AAPPMA a aussi participé au premier forum inter-communal des associations.

Enfin, à la fin 2015, l'élection d'un nouveau Conseil d'administration a été organisée, une obligation légale pour les quelques 4 000 AAPPMA de France représentant 1 400 000 pêcheurs. Le CA de notre association compte désormais 15 membres dont 7 nouveaux venus qui apporteront dynamisme et regard neuf, autour de l'équipe en place.

DATES À RETENIR

- Opération « rivières propres » :
date à préciser, fin février/début mars
- Ouverture de la pêche à la truite :
du samedi 12 mars au dimanche 18 septembre inclus.

• Louisiana Dance

Déjà 2 ans que notre club de Country & Line a été créé et c'est toujours dans la joie et la bonne humeur que nous nous retrouvons.

L'assiduité de nos adhérents et la volonté de notre animatrice nous permettent d'envisager la prochaine session sous les meilleurs auspices.

Dès le retour des vacances, le 3 septembre nous aurons le plaisir de vous faire découvrir l'univers de la danse Country & Line lors du forum intercommunal des associations qui se déroulera à Lapeyrouse-Mornay. L'année dernière le forum intercommunal à St-Sorlin nous a permis d'accueillir de nouveaux adhérents dont la plupart ont découvert nos danses. Nous espérons qu'il en sera de même cette année.

Nos cours reprendront le mardi 13 septembre 2016.

• Club Informatique & Multimédia



L'informatique est une science parfois obscure pour certains d'entre nous. C'est pourquoi, le Club Informatique & Multimédia

a été créé pour éclaircir le plus possible cette science.

Depuis septembre 2015, il propose des ateliers multimédias à Lapeyrouse Mornay. C'est le 4^e site du club mais il bénéficie cependant des plus grands égards de l'équipe du club.

Les ateliers dispensés permettent notamment d'apprendre à faire des photos, à les retoucher, à les sauvegarder. Sinon, les experts du club répondent à toutes vos questions sur les sujets touchants de près ou de loin à l'informatique.

Concernant les manifestations, le samedi 02 Avril 2016, le club a réalisé sur Lapeyrouse-Mornay un atelier encore jamais vu. Deux écrans géants ont été installés pour un atelier « Sécurité sur les smartphones et les tablettes ». Cet atelier a parcouru tous les risques les plus courants sur ces nouveaux appareils de plus en plus connectés. Les personnes présentes ont été enchantées d'avoir deux experts décrivant, avec des mots simples, la théorie mais surtout la pratique de la protection de ces appareils.

Le club possède également du matériel récent et va prochainement basculer sur Windows 10. Grâce à la municipalité qui a la gentillesse de nous offrir une salle avec une connexion Internet performante, le club est capable de recevoir 17 personnes.

Ce club est ouvert à tous et à toutes quel que soit le niveau informatique et l'âge.



CHEVAL

TRAVAUX PUBLICS

Travaux publics, aménagements paysagers,
Granulats, enrobés, béton,
Collecte et valorisation de déchets.

Quartier Mondy - 26300 Bourg de Péage



www.groupecheval.fr





• Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves ayant pour objectif de financer le maximum d'activités proposées par l'équipe enseignante de l'école de la Rotonde.

Il regroupe une vingtaine de membres (parents et familles d'élèves de l'école) qui donne du temps et de l'énergie tout au long de l'année pour organiser des manifestations.

Début janvier nous avons commencé l'année avec une matinée boudin. Notre cuisinier était Marius GIRARD que nous remercions encore une fois.

Nous avons proposé une nouveauté au mois de mars avec notre matinée jambon à la broche avec l'aide de notre cuisinier Gérald que nous remercions également.

Nous avons continué l'année avec une matinée asiatique avec l'aide de Sarane TOUT et de sa sœur que l'on remercie pour tout.

Cette année nous avons eu également le plaisir de travailler avec Nadège DIDIER, photographe habitant à Lapeyrouse-Mornay pour les photos de classe, photos de fratries et portraits individuels. La prise de vue des photos de classe a été faite dans le jardin de M. et Mme NIVON que nous remercions chaleureusement.

Pour finir l'année scolaire, nous avons organisé une sérénade le 4 juin pendant laquelle les enfants de l'école ont pu défiler en musique et proposer aux habitants du village des Saint Genix à la praline. L'association ainsi que tous les élèves de l'école vous remercient pour votre accueil ce jour-là.

Enfin, la kermesse du 24 juin a permis grâce aux structures et aux talents d'animateur de Feel Night Animation d'offrir aux élèves une soirée de fête et de jeux avant des vacances bien méritées.

Nous voulons remercier les enseignants, les ATSEM et les élèves qui ont beaucoup travaillé afin de nous offrir un magnifique spectacle à cette occasion.

Comme l'année dernière, l'association du Sou des écoles a ouvert le bal avec une magnifique chorégraphie pour souhaiter une bonne continuation aux CM2, quelle rigolade ! Au-delà des bons moments partagés avec les parents et les gens du village, ces efforts ont été récompensés par votre présence et votre générosité tout au long de l'année qui a permis de financer de nombreuses activités pour les enfants, représentant un montant total de plus de 8 200 € !

En début d'année, nous avons organisé un petit déjeuner avec leurs parents pour tous les élèves.

Classe de petite section (maître Yohann)

- Sortie à Saint-Vallier organisée par la Comm. Comm.
- Cours et exposition avec un artiste
- Sortie à Pajay dans une ferme pédagogique
- Atelier cirque

Classe de PS/MS (maîtresse Amandine)

- Sortie cinéma à Beaurepaire
- Sortie au safari de Peaugres
- Atelier cirque

Classe de grande section (maîtresse Estelle)

- Sortie cinéma à Beaurepaire
- Sortie au safari de Peaugres
- Atelier et spectacle de cirque

Classe de CP (maîtresse Delphine)

- Financement du bassin de la piscine
- Sortie à Saint-Vallier organisée par la comm comm
- Sortie cinéma à Beaurepaire
- Cours et exposition avec un artiste
- Sortie à la ferme pédagogique de Pajay

Classe de CE1/CE2 (maîtresses Maeva et Sandra)

- Financement du bassin de la piscine
- Sortie cinéma à Beaurepaire
- Participation pour la grande sortie à Indian's Valley

Classe de CE2/CM1 (maîtresse Solène)

- Sortie cinéma à Beaurepaire
- Participation pour la grande sortie à Indian's Valley

Classe de CM1/CM2 (maîtresse Sandra)

- Sortie cinéma à Beaurepaire
- Accro-branche à Peyrins

Toutes ces activités n'auraient pas pu avoir lieu sans la participation des bénévoles et de tous ceux qui nous font confiance.



Nous vous souhaitons de bonnes vacances pour cet été et nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la rentrée prochaine lors de notre assemblée générale début septembre, afin d'accueillir les nouveaux membres et d'élire un nouveau bureau, ainsi que tout au long de l'année pour des moments conviviaux et gastronomiques !

L'équipe du Sou des Ecoles



• Valloire Loisirs

Une association intercommunale au service des habitants du territoire

NOUVELLE ADRESSE à partir du 18 juillet 2016

1, rue de la mairie à EPINOUCHE

Les bureaux d'accueil et les salles d'activités sont transférés dans des locaux entièrement rénovés, dans le bâtiment de la mairie, à Epinouze, au 1^{er} étage (ascenseur), l'atelier poterie sera au 2^e étage (ascenseur).

Accueil : Rachel PESSEAS, animatrice permanente, tél : 04 75 31 76 83, assoc.valloireloisirs@orange.fr

Bureau de l'association : Présidente : Hélène THINON, Trésorier : Bernard CLAIN, secrétaire : Madeleine MAZALLON, Vice présidente : Delphine RIGOUDY, Trésorier Adjoint : André GUIDONI, Secrétaire Adjointe : Annie BEGOT

DES PROPOSITIONS POUR TOUS LES ÂGES :

• **L'Accueil de Loisirs**, dirigé par Béatrice CREPISSEON, accueille les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans, à Epinouze (groupe scolaire) durant les petites vacances scolaires de 7 H 30 à 18 H. Au mois de juillet, l'accueil de loisirs est basé à Saint-Sorlin (groupe scolaire). A compter de septembre, il n'y aura plus d'accueil les mercredis durant le temps scolaire.

• Des RDV culturels pour faire des découvertes et se rencontrer :

- **SALON DE SEPTEMBRE** à la chapelle de Lachal à Epinouze (peinture, sculpture, céramique, vannerie) du 17 septembre au 02 octobre, les samedis et dimanches de 15 H à 18 H avec Joëlle WAQUET, peintre, céramiste raku ; Chantal KUMMER, peintre ; André CHAPUIS et Anne Astrid BRUNET (vannerie et céramique) ; et le concours de l'atelier vannerie et de l'atelier poterie qui ont réalisé des créations originales en duo.

- **THÉÂTRE** : « LES MOTS QU'ON NE ME DIT PAS » avec la Comédie Itinérante le MARDI 27 SEPTEMBRE à 20 H salle des Fêtes de LENS-LESTANG.

- **THÉÂTRE MUSICAL** : « ET TACHONS D'ÉPUISER LA MORT DANS UN BAISER » avec la Comédie Itinérante le VENDREDI 04 NOVEMBRE à 20 H à ST-SORLIN (Gymnase-salle annexe)

- **SOIRÉE HUMOUR** : VENDREDI 18 NOVEMBRE à 20 H 30, foyer municipal ST-SORLIN

- **THÉÂTRE** : « PROUVE-LE » avec la Comédie Itinérante le JEUDI 06 AVRIL 2017 à 20 H à ST-SORLIN

- **SOIRÉE MUSICALE à MORAS** : VENDREDI 31 MARS 2017, audition de l'atelier guitare et concert.

• Des RENCONTRES FAMILIALES pour échanger, partager :

- **CAFE /PARENTS** : LE LUNDI MATIN (hors vacances scolaires) de 8 H 45 à 12 H, avec Nadia, au siège.

- **SOIRÉES DÉBATS** sur l'éducation, la famille, animées par FRANCINE MAILLER le MERCREDI 12 OCTOBRE à 20 H 30 à Manthes ; le MERCREDI 08 FEVRIER à 20 H 30 à Lapeyrouse

- **SOIRÉE FAMILIALE** autour de Noël : Décorations, carterie et gourmandises le VENDREDI 09 DECEMBRE à 20 H 30 à Lapeyrouse.

- **PROJECTION/ ÉCHANGE** avec des voyageurs de l'association « Carnets de voyages » pour découvrir d'autres manières de vivre, une projection à 14 H 30 et la même à 20 H, au siège de l'association.

JEUDI 20 OCTOBRE : « Solidream » Trois ans de défis et d'amitié, un tour du monde à vélo, 54 000 km !

JEUDI 1^{er} DECEMBRE : Les mers du Sud

JEUDI 02 MARS 2017 : Les îles grecques

JEUDI 20 AVRIL 2017 : Afrique du Sud

• DES TEMPS PRIVILÉGIÉS Parents/enfants :

Ateliers à 4 mains : prochain RDV samedi 1^{er} octobre de 9 H -12 H atelier cuisine avec Nadia (siège de Valloire Loisirs)

• DES ACTIVITES DE LOISIRS pour tous les âges :

(parution de la plaquette annuelle début septembre) pour le plaisir de créer, marcher, jouer, chanter, apprendre, ensemble.

• NOUVEAUTÉ à la rentrée de septembre :

YOGA : animatrice Catherine BADOIL, le lundi matin, le mardi et le jeudi soir (au siège).

Pour toute information, renseignez-vous à l'accueil et n'hésitez pas à faire part de vos attentes !

Pour découvrir toutes nos activités, visitez notre site

www.valloire-loisirs.fr



• Eglise Saint Henri

Le repas du dimanche 10 avril 2016 :

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes ou celles qui, par leurs dons, leurs encouragements, nous ont permis de passer un bon après-midi, paisible, chaleureux à l'ambiance bienveillante et à la prestation réussie du Traiteur GIRON !

165 repas dont 44 repas à emporter. Pour les repas à emporter, il nous faut réorganiser la distribution. Le bénéfice supérieur à celui de 2014 est entièrement destiné aux charges d'énergie (électricité et chauffage) aux clochers de Lapeyrouse et Manthes. Merci à tous.

Une petite révolution est en marche dans l'Eglise :

Le Pape François réveille l'église et reconnaît le travail missionnaire des femmes.

En effet le jeudi 12 mai, le pape a affirmé qu'il était favorable à l'instauration d'une commission chargée de réfléchir à l'ordination de femmes diaques.. Un diacre peut prononcer une prédication lors d'une liturgie de la parole (célébration d'un baptême, d'un mariage, funérailles, etc.) car tout laïc, au nom de son baptême qui l'institue « prêtre, prophète et roi » est en devoir de prêcher, est témoin de sa foi.

Le pape veut avant tout redonner toute leur place aux laïcs. Tout le peuple de Dieu est amené à prendre des responsabilités.

St Paul, entre 53 et 55 après J.C. parle d'une femme « Phébée, notre sœur, ministre de l'Eglise en Grèce », ce qui est intéressant c'est que St Paul utilise le terme grec de « diakonos » indifféremment pour hommes comme pour les femmes !

Actualités :

- Le film « Des hommes et des dieux », a été rediffusé, et la scène où sont réunis les moines au diner, leur questionnement : « rester ou partir » alors qu'ils se sentaient menacés responsables et engagés, ils ont été assassinés et cette scène interpelle chacun de nous lors d'une décision difficile à prendre.

- Un autre film à voir : « La résurrection du Christ » au cinéma de Beaupaire, une façon de réflexion.

- Un géant de la solidarité (Le Secours Catholique) fête son 70ème anniversaire !

70 000 bénévoles, 500 000 donateurs !

Le Secours Catholique, à la fois service d'église et organisation d'action sociale, a été créé après la guerre en 1946 par l'abbé Jean RODHAIN.

Le secours Catholique est toujours là, auprès des plus démunis. En France, sixième puissance économique mondiale, 8,5 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants, vivent sous le seuil de pauvreté. En parallèle le Secours Catholique est également présent au-delà des frontières hexagonales, puisqu'il a été l'un des artisans de la Confédération des Caritas, actuellement la confédération réunit désormais 165 Caritas à travers le monde.

Le scoutisme dans la région :

Le père Bernard HERAUD, a le projet d'implanter une base à Lapeyrouse, une chance pour la jeunesse !

« Notre-Dame de la Valloire » journal de la paroisse, dans son dernier numéro 50, nous apporte des renseignements et les horaires des messes dominicales. En outre il propose des articles de foi et de vie courante.

Citation sur le Printemps : « Chaque année, sans se lasser, le merveilleux printemps raconte à nouveau l'histoire de la résurrection » de Vladimir Yankélévitch. Vladimir était un philosophe et musicologue français né à Bourges en 1903 et mort en 1985 à Paris. Il existe 109 citations de cet homme et celle sur la tolérance : « ...La tolérance, en attendant que les hommes puissent s'aimer, ou simplement se connaître et se comprendre estimons nous heureux qu'ils commencent à se supporter... »

Contact pour Lapeyrouse :

Mme GENIN Martine 06 10 92 12 86

Accueil-Secrétariat :

Cure de Anneyron

9 place de l'église, 26140 Anneyron

Tél : 04 75 31 50 79

E-mail : ndvalloire@wanadoo.fr

Site internet : <http://ndvalloire-valence.cef.fr>

Permanences :

mardi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30



• Anim'à Vie Drôme des Collines

Donner de la vie aux années !!!

Que de chemin parcouru depuis quelques mois pour notre association !!! Grâce au partenariat avec LA RONDE DES SERVICES, nouvel acteur de l'aide à domicile dans le Nord Drôme, nos adhérents peuvent bénéficier maintenant de la prise en charge en partie ou en totalité par l'APA, l'ADPH et de la réduction d'impôt de 50 %.

L'association s'adresse aux personnes âgées dépendantes (Alzheimer, Parkinson, AVC...), aux personnes adultes en situation de handicap et à leurs aidants familiaux. Elle propose des ateliers individuels de stimulation à domicile. L'animatrice fait travailler les différentes mémoires, la dextérité, l'attention, la réflexion, la concentration, le langage et la mise en confiance. Les activités sont choisies en fonction du vécu, de la personnalité et des envies de nos adhérents en gardant à l'esprit de les « laisser-faire » ou de « faire-avec » pour les stimuler tout en évitant les situations d'échec et l'infantilisation. Au cours d'un atelier, 3 ou 4 activités variées sont proposées

pour stimuler les différents sens. Des sorties individuelles sont également possibles.

Au cours du deuxième semestre 2016, notre association va lancer le projet ANIM'A VIE SOLIDAIRE qui s'adresse à des personnes âgées dépendantes avec peu de ressources. Au cas par cas, nous chercherons des partenaires privés ou publics pour la réalisation d'aménagements de la maison, de prestations de maintien à domicile. Trouver des solutions pour tous, cela paraît tellement évident pour une association de l'économie sociale et solidaire !

Nous aurons l'occasion de vous présenter ce projet au Forum intercommunal des associations qui se tiendra à Lapeyrouse-Mornay en septembre.

Nous souhaitons aussi adresser nos remerciements aux différents acteurs de la commune et de la communauté de commune pour leur soutien dans les actions de notre association en faveur de nos aînés.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Stéphane LASCOMBE 06 78 13 01 16

<http://animavie-dromedescollines.e-monsite.com>

<https://www.facebook.com/animaviedromecolline>



SARL BATI PRO
Maçonnerie générale

FRANCK JOVANOVIC
38260 PAJAY

04 74 79 06 64
06 63 04 45 78

Éclairage sportif
Éclairage public

électricité mabboux

100, route du Paturrel - 26600 Erôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98

Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

GENDARMERIE 17
Brigade de MORAS 04 75 31 90 61

SAMU 15

POMPIERS 18
Centre de Secours de la Valloire 26210 MORAS

LAPEYROUSE / MAIRIE 04 75 31 90 90

ECOLE PUBLIQUE 04 75 31 95 77

CANTINE et GARDERIE 06 37 49 52 15

BIBLIOTHEQUE 04 75 31 99 67

POSTE 04 75 31 36 82

EDF - GDF 09 72 67 50 26
Dépannage 09 69 32 15 15

EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR 04 69 66 35 00
18 Avenue de la Gare 07104 ANNONAY

FRANCE TELECOM 10 14

DECHETTERIE 04 75 31 75 95
« Les Petites Epines Bénites » 26210 ST SORLIN

SPANC 04 75 31 78 39

VALLOIRE LOISIRS 04 75 31 76 83

HOPITAL DE ST VALLIER 04 75 23 80 00
rue P. Valette

URGENCES DE ST VALLIER 04 75 23 80 50

Maison Médicale de GARDE de ST VALLIER 04 75 47 59 34

Au sein des services des urgences de St Vallier, des médecins généralistes reçoivent :

- En semaine : de 20 h à minuit
- Samedi : de 14 h à minuit
- Dimanche : de 9 h à minuit

HOPITAL DE VIENNE 04 74 31 33 33
Mont Salomon

HOPITAL DE ANNONAY 04 75 67 35 00
rue Bon Pasteur

CLINIQUE ST CHARLES 04 74 29 28 28
ROUSSILLON

CABINET INFIRMIERS 04 75 31 64 72
ST SORLIN en VALLOIRE

CARSAT 39 60
35 rue Maurice Flandin 69436 LYON cedex 03

EOVI 04 75 23 89 09
Service d'Aide et de Soins à Domicile 04 75 31 59 78
ST SORLIN en VALLOIRE

ASSISTANTE SOCIALE 04 75 68 83 77
Centre Médico Social HAUTERIVES

CENTRE DES IMPOTS 04 75 05 80 00
BP 109 Quai Ste Claire
26100 ROMANS S/ ISERE

TRESORERIE 04 75 68 82 12
Route de Grand Serre
26390 HAUTERIVES

PREFECTURE DE LA DROME 04 75 79 28 00
Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26
3 Boulevard Vauban
26030 VALENCE cedex 9

CONSEIL GENERAL DE LA DROME 04 75 79 26 26
VALENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE 04 81 66 80 00
Des Territoires
4 Place Laënnec 26000 VALENCE

SERVICE CADASTRE 04 75 79 51 60
Impôts Fonciers
15 Av. de Romans 26000 VALENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE 04 26 52 21 61
Protection des Populations
33 Av. de Romans 26000 VALENCE

AGENCE RÉGIONALE SANTÉ 04 75 79 71 00
Rhône-Alpes
13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

POLE EMPLOI 39 49
2 Bis Rue Jean-Joseph Monier
26100 ROMANS SUR ISERE

CPAM 36 46
6, Av Président Herriot BP 1000
26024 VALENCE Cedex

CAF 08 10 25 26 10
10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

MDPH 04 75 75 21 10
Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories
Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex

TRIBUNAL D'INSTANCE 04 75 02 09 17
ROMANS SUR ISERE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 04 75 75 49 49
VALENCE

SNCF 36 35

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39
Une première réponse à vos questions administratives

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr